

# RAPPORT DU PRESIDENT DE JURY DE CONCOURS ITRF

(à transmettre au ministère ou au centre organisateur à la fin du concours)

Nom de l'établissement organisateur : Université Grenoble Alpes

PHASE : **Admission** X **Admissibilité**

Nom de la présidente de jury : Malgorzata SCHLATTNER

Intitulé du concours (corps, BAP et emploi-type) : **Ingénieur de Recherche et Formation BAP A « Ingénieur·e biologiste en plateforme scientifique »**

Nature du concours : **externe**

Nombre de postes mis au concours : 5

Nombre de (dossiers) candidats : 13

Bilan qualitatif : déroulement des épreuves, sujets, niveau des candidats, problèmes, suggestions...

Les délibérations du jury se sont déroulées dans de très bonnes conditions, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité. Parmi les candidats, hommes, femmes ainsi que les différents groupes d'âge ont été représentés. Le niveau des candidats a été bon avec plusieurs très bons candidats.

La plupart des dossiers examinés ont été rédigés correctement et avec soin ; mais quelques-uns étaient trop minimalistes et d'autres contenaient en annexe une quantité excessive de documents (par exemple les publications in extenso).

De manière générale, le jury regrette que les candidats n'aient pas toujours su structurer et synthétiser les informations pour faciliter l'appréciation de leur formation, parcours professionnel, position actuelle, compétences d'un côté ainsi que leur motivation, capacité à exercer les missions d'IR et potentiel à évoluer de l'autre.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 6 juillet 2023

Signature de la Présidente de jury : Malgorzata Schlattner